

DOSSIER D'ADMISSION

SALON ANTIQUITÉ BROCANTE – 48ème EDITION

AU PARC DES EXPOSITIONS D'ALBI
DU VENDREDI 10 NOVEMBRE AU 12 NOVEMBRE 2023
AVEC LA JOURNÉE MARCHANDE JEUDI 9 NOVEMBRE 2023

Madame, Monsieur,
Chers amis et confrères,

Nous serions heureux de vous compter parmi les participants à cette manifestation dont la qualité est largement reconnue et dont la réputation dépasse les frontières de notre région.

Notre salon attire une clientèle expérimentée, curieuse et intéressante, de tout Midi-Pyrénées. Le nombre moyen d'exposants est de 80, ce qui classe le salon Antiquités Brocante d'Albi parmi les plus importants du Sud-ouest.

Comme chaque année, pour les exposants comme pour les visiteurs, les artisans restaurateurs d'art sont à leur service pour redonner une nouvelle jeunesse aux objets qui leur sont chers.

La journée marchande aura lieu le jeudi 9 NOVEMBRE à partir de 8h. Vous pouvez donc prendre possession de votre stand après vous être présenté à l'accueil du salon pour vérification de votre dossier et délivrance de vos cartes d'accès exposant, le mercredi 8 Novembre de 8h à 18h.

Présence d'un expert sur le salon.

Les horaires d'ouverture au public sont :

Vendredi de 10h00 à 19h00
Samedi de 10h00 à 19h00
Dimanche de 10h00 à 18h00

ENTRÉE PAYANTE à 3€

Nous comptons sur vous pour que la bonne image du Salon perdure, grâce au respect de la déontologie de la profession.

Suite à de nombreuses réclamations de clients et de marchands lors de cette dernière édition, nous n'autorisons plus les copies sur les stands et nous nous réservons le droit d'exclure définitivement l'exposant qui ne respecte pas cette obligation.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers amis et confrères, à l'assurance de nos sentiments dévoués et cordiaux.

Le comité d'organisation : SAEM Albi Expos et la Chambre Syndicale des Antiquaires et Brocanteurs de l'Albigeois.

A LA DIMENSION DE VOS
EVENEMENTS



CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION							
N° de dossier :		m ² :		Hall		Allée	
Caution	<input type="checkbox"/>	Acompte	<input type="checkbox"/>	Solde			<input type="checkbox"/>
Remarques :							

Demande d'admission à retourner avant le : 31 août 2023

Par courrier :

SEM ALBI EXPOS
SALON ANTIQUITÉ BROCANTE
PARC DES EXPOSITIONS D'ALBI
81990 LE SEQUESTRE

Par MAIL :

secretariat@albiexpo.fr

Avec confirmation de virement envoyée par votre banque :

IBAN : FR76 1780 7006 1101 1216 6080 769

BIC : CCBPFRPPTLS

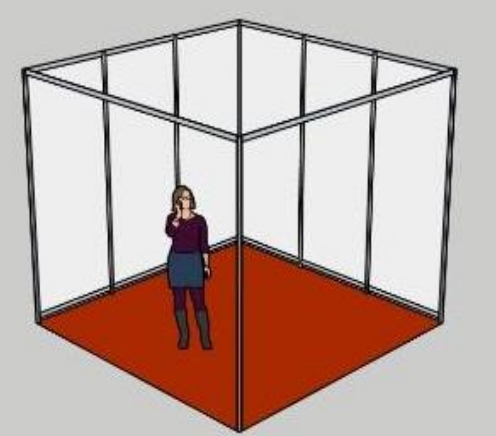
1. VOS COORDONNEES

RAISON SOCIALE							
ENSEIGNE DE STAND (nom commercial)							
ACTIVITE (Descriptif de l'activité de l'entreprise)		<i>L'exposant ne sera pas autorisé à présenter d'autres produits que ceux énumérés ci-dessous</i>					
ADRESSE POSTALE		Adresse :					
		Ville :		CP :		PAYS :	
MAIL							
TELEPHONE :				PORTABLE :			
CODE NAF/APE :		SIRET :			RC/RM :		
ADRESSE FACTURATION (Si différent)		Adresse :					
		Ville :		CP :		Pays :	
SITE WEB/ RESEAUX SOCIAUX (@)							
RESPONSABLE DU STAND		Nom et fonction :					
		Téléphone :					
		Mail :					
NOMBRE DE BADGES		Exposants :			Montage/Démontage :		

2. VOTRE STAND

Espace Antiquaire

A. STAND

Type de stand		Stand avec cloisons et raidisseurs + prise électricité (3kW)
Quantité	Prix Unitaire TTC incluant le frais de dossier - la wifi - l'enseigne stand – 10 invitations	
18 m ²	474,00 €	
27 m ²	590,00 €	
36 m ²	727,00 €	
54 m ²	1075,00 €	
TOTAL A =		

B. OPTIONS AMENAGEMENTS DE STAND

		Prix unitaire TTC	QTE	TOTAL
Moquette (prix unitaire par m ²)	<input type="checkbox"/> Noir <input type="checkbox"/> Bleu <input type="checkbox"/> Vert <input type="checkbox"/> Gris	11€/m ²		
Rail de Leds (1 Eclairage pour 9m ²)		60€		
Vitrine d'exposition colonne haute en verre trempé – transparent - fermeture avec serrure – porte battante	Dimensions : L40 X P40 X H160cm	120€		
Invitations par lot de 10 (2€ l'invitation)		24€		
Location 1 Table	<i>Prévoir un chèque de caution de 50 € à récupérer après l'enlèvement des tables, chaises et adaptateur</i>	8.50€		
Location 1 chaise		6€		
Location 1 Adaptateur		20€		
TOTAL B =				

3. RECAPITULATIF DE VOTRE DEMANDE

TOTAL A DE VOTRE STAND	
TOTAL B OPTIONS AMENAGEMENTS DE STAND	
TOTAL (A+B) TTC	

4. VOS CONTACTS

ADMINISTRATION

Mme Michèle MIAU
05 63 49 28 40
secretariat@albiexpos.fr

COMPTABILITÉ

Mme Stéphanie BAUMARD
05 63 49 28 43
compta@albiexpos.fr

TECHNIQUE

Mr. Jean-Marie GUINEBRETIERE
06 09 42 35 70
technique@albiexpos.fr

COMMUNICATION

Mme Laetitia RODRIGUEZ
05 63 9 28 44
communication@albiexpos.fr

RELATION EXPOSANTS

Mr. Mathieu SALESSE –
06 07 67 97 67
mathieu81000@hotmail.fr

Mr. Willy HAHN – Placier –
06 12 73 52 42
mickanawil@hotmail.fr

5. ASSURANCE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné(e) (nom et prénom du signataire ayant la qualité pour engager l'entreprise)

.....

Conformément au chapitre 10 du règlement général des Foires et Salons en France, certifie :

- **Avoir souscrit un contrat d'assurance** garantissant l'ensemble des responsabilités civiles découlant de mon activité professionnelle, et couvrant en particulier les risques liés à ma participation à cette manifestation.
- **Avoir souscrit un contrat d'assurance** garantissant l'ensemble de mes biens mobiliers, matériels et marchandises installées au Parc des Expositions pour la durée de la manifestation, y compris au cours des opérations de chargement, déchargement, montage et démontage, ce pour tous les risques encourus, notamment : vol, perte, incendie, dégâts des eaux, attentats, vandalisme, casse, tempête, grêle, perte d'exploitation.

Et déclare :

- **Renoncer à tout recours contre la Sem Albi Expos**, organisateur, et la ville d'Albi, propriétaire du Parc des Expositions pour quelque cause que ce soit, et m'engage à obtenir la même renonciation de la part de mes assureurs.
- Réserver un emplacement de m² conformément à la fiche tarification.
- **Joindre un chèque d'acompte de 200,00€** établi à l'ordre de SAEM ALBI EXPOS, non récupérable en cas de désistement. Et **un chèque de caution de 100,00€** établi à l'ordre de ALBI EXPOS, récupérable en l'absence de dégradations sur le stand après la fermeture du Salon Antiquité Brocante.
- **Joindre un Kbis de moins de 3 mois.**
- **M'engage à transmettre la photocopie de ma carte nationale d'identité (Recto-verso)**
- **Déclare n'exposer ni vendre de marchandises neuves ou de copies de fabrication récente ainsi que toutes imitations ou reproductions d'anciens fabriquées en vieux bois ou toute autre matière de récupération et en ce qui concerne les tapis, de pouvoir authentifier qu'ils ont plus de cinquante ans d'âge.**
- Déclare me soumettre aux contrôles de marchandises qui pourront être effectués sur mon stand dès mon installation ou au cours de la manifestation, par la commission ad hoc, constituée de responsables de l'organisation et de l'expert.
- Déclare de retirer les meubles ou objets qui me seraient désignés par la commission.
- Déclare en cas de refus de ma part, d'accepter mon exclusion de la manifestation et de celles à venir sans aucune indemnisation, et renoncer à tous recours contre les décisions de la commission de contrôle et du comité d'organisation.
- Déclare avoir pris connaissance du règlement général, du règlement particulier, de la déclaration d'assurance et du cahier des charges de sécurité et m'engage ainsi que l'entreprise que je représente à m'y conformer. Tous ces documents sont à ma disposition auprès d'Albi Expos.
- M'engage à remettre au Chargé de sécurité tout élément jugé nécessaire dans le cadre de son intervention et à me conformer à chacune de ses demandes relatives à son cadre d'intervention.
- M'engage à ne pas dégrader l'emplacement et le matériel mis à ma disposition (moquette, cloisons de stands, ...) et à assumer le coût de réparation des différentes dégradations constatées par les services techniques (Coût d'une cloison de stand : **75,00€ HT** ; Coût du mètre carré de moquette posé : **9.50 € HT**)

Je m'engage, conformément au règlement, à ce que mon stand soit ouvert pendant la durée intégrale de l'ouverture au public.

Fait à

Le

Signature & Cachet :

6. CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le guide de l'exposant vous parviendra une fois votre dossier accepté. Il contient les dates et horaires de montage et de démontage des stands.

Albi Expos se tient à votre disposition pour toutes questions relatives à l'organisation de la manifestation : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

L'inscription à la manifestation vous donne droit à la délivrance de badges exposants qui vous seront demandés afin d'accéder au site, notamment lors des phases de montage et démontage. **La délivrance des badges se fera une fois le solde réglé dans sa totalité lors de votre arrivée pour le montage.**

Pour toute installation dépassant 2,5m et/ou nécessitant une accroche au plafond, il est nécessaire d'obtenir l'accord d'Albi Expos.

Acompte de 200 € à verser obligatoirement, non récupérable en cas de désistement quelles que soient les causes et la date.

Caution de 100 € obligatoire, récupérable après état des lieux pour l'espace Antiquaire.

➤ **Tout dossier incomplet (sans acompte ni caution, ni CIN/passeport recto verso, ni K-BIS) sera refusé.**

Tout dossier parvenu au secrétariat au moins 30 jours avant la manifestation devra être payé dans sa totalité immédiatement.

En tant que professionnel qui propose la vente de bien ou la fourniture de services sur une Foire ou un Salon, vous devez informer vos clients qu'ils ne disposent **pas d'un droit de rétractation** et ce, avant toute conclusion d'un contrat (article L. 224-59 du code de la consommation).

En pratique, vous devez afficher, de manière visible, sur un panneau dont la taille est supérieure ou égale au format A3 et dans une taille de caractère ne pouvant être inférieure à celle du corps quatre-vingt-dix, la phrase suivante : "***Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour tout achat effectué dans [cette foire] ou [ce salon], ou [sur ce stand]*** " (article 1 de l'arrêté du 2 décembre 2014 relatif aux modalités d'information sur l'absence de délai de rétractation au bénéfice du consommateur dans les foires et salons). Sur nos salons nos exposants se doivent d'y ajouter la mention **Il bénéficie toutefois sur ce stand d'une faculté d'échange ou de remboursement pendant la durée de la manifestation.**

Les offres de contrat doivent mentionner la phrase suivante : « **Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour un achat effectué dans une foire ou dans un salon - Il bénéficie toutefois sur ce stand d'une faculté d'échange ou de remboursement pendant la durée de la manifestation** ». L'encadré comportant cette phrase doit être situé en en-tête du contrat et dans une taille de caractère qui ne peut être inférieure à celle du corps douze (article 2 de l'arrêté du 2 décembre 2014). Sur nos salons nos exposants se doivent d'y ajouter la mention **Il bénéficie toutefois sur ce stand d'une faculté d'échange ou de remboursement pendant la durée de la manifestation.**

Consulter le Règlement Général et Particulier de la manifestation commerciale ci-après.